

**Thomas Borrel, Amzat Boukari Yabara, Benoît Collombat,
Thomas Deltombe, *L'Empire qui ne veut pas mourir. Une
histoire de la Françafrique*, Paris, Seuil, 2021, 1008 p.**

Tony Chafer, Gregory Mann et Roel van der Velde

Traduit de l'anglais par Louise Barré et Camille Evrard

Mise en ligne : octobre 2024

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2024.cr21>

Recensions choisies, regards anglophones : la démarche de la rédaction

Comment la question de la « Françafrique » interpelle-t-elle nos collègues anglophones ? S'agit-il là d'un débat impérial francocentré, ou d'un outil d'analyse plus large pour les relations post-coloniales ? La rédaction a proposé à trois historiens issus d'universités anglo-saxonnes de prendre en charge la recension d'une partie de l'ouvrage. Si l'intégralité de l'ouvrage n'est malheureusement pas couvert, ces regards permettent à la fois de rendre compte de la réception du livre au-delà du monde francophone et de diffuser le débat auprès de lecteurs anglophones. Malgré nos efforts, nous regrettions de ne pas rendre compte de points de vue situés depuis le continent africain.

**Introduction et Partie 1 « La Françafrique en germe (1940-1957) » -
Gregory Mann**

Prendre isolément l'introduction et la première partie de *L'Empire qui ne veut pas mourir* – comme me l'ont demandé la rédaction de la Revue d'Histoire contemporaine de l'Afrique – revient à confronter un ensemble curieusement inégal d'articles retraçant la vie politique franco-africaine à l'apogée de son intégration dans les années 1940 et 1950. Cette expérience de lecture syncdochique, prenant la partie pour le tout, suscite des interrogations sur la démarche adoptée dans ce travail, ainsi qu'une réflexion sur l'écriture de l'histoire de l'Afrique en langue française. Bien que la majeure partie de cet extrait du livre lise implicitement l'histoire à rebours à partir du présent, autant commencer par le début chronologique.

Pour les auteur.e.s de *L'Empire qui ne veut pas mourir*, la Françafrique – l'empire titulaire qui, comme tout autre empire, « ne veut pas mourir » – a des racines aussi profondes que l'Ancien Régime. Nous commençons ainsi par un chapitre bref mais utile sur « l'idéologie coloniale » française depuis le XVIII^{ème} siècle. Même dans ces premières pages, le chapitre détonne, mais il révèle une tendance. Il démontre que des débats sur l'assimilation, l'association et même la décolonisation ont émergé en même temps que l'établissement moderne de l'empire français en Afrique, dès la conquête de l'Algérie dans les années 1830. Les critiques français du projet impérial ont avancé des arguments à la fois économiques et moralisateurs contre celui-ci, et certains reconnaissaient que la violence de la conquête coloniale risquait de « déciviliser » les soldats qui la menaient. Un chapitre comme celui-ci représente simultanément deux courants très différents de l'écriture historique. L'un est une histoire intellectuelle



de l'anticolonialisme en France. Il s'agit d'une lignée robuste, suffisamment bien connue pour qu'Emmanuel Macron lui-même l'ait revendiquée, citant Albert Londres et André Gide dans son discours inaugural sur le continent africain, à Ouagadougou en 2018. L'autre courant historiographique, curieusement entremêlé avec le premier, est une histoire impériale classique, qui commence par les idéologies métropolitaines. L'auteure peut prendre comme point de départ Colbert, Diderot ou de Tocqueville (ou tout autre commentateur, selon l'endroit où elle choisit de tremper son pied dans le courant).

Le lecteur se voit ainsi rappeler que l'idéologie coloniale a une longue histoire, bien que plutôt circulaire. Ce type d'histoire ne parviendra que timidement à se frayer un chemin vers l'empire, c'est-à-dire vers le monde. Ses praticiens supposeront que la violence est la conséquence désordonnée de l'idéologie impériale à l'œuvre, avec le racisme comme corollaire malheureux, tout comme une certaine quantité de frictions sape le fonctionnement de n'importe quelle machine, ou tout signal contient du bruit. Les révisionnistes, ici regroupés en masse en 1008 pages, insisteront sur le fait que le racisme et la violence font partie intégrante de l'empire – que la friction est le résultat, que le bruit est le signal – même si les plus nuancés d'entre eux comprendront la fongibilité de ces termes. Dans l'ouvrage, le truisme selon lequel le racisme et la violence font partie intégrante de l'héritage impérial est présenté comme un argument. Cela devrait nous dire qui les éditeurs imaginent être leur public. Cher lecteur, ce n'est pas vous, et ce n'est pas nous. Nous sommes les oreilles indiscrètes qui s'attardent dans l'ombre du feu de camp métaphorique de Jean-Paul Sartre, écoutant les « étrangers » débattre sur un ton de plus en plus strident¹. Cette fois, les « étrangers » sont français. Ils se disputent entre eux. Nous écoutons, comme Sartre nous y invite. On apprend que tous ensemble placent Paris près du centre du monde.

Qu'apprenons-nous d'autre ? Trois choses. Premièrement, on apprend que le projet Françafricaine est moins gaulliste qu'on ne l'a décrit ; il serait plutôt le produit du courant libéral (« au sens large du terme ») du gouvernement colonial (p. 14). Autrement dit, il s'agit de l'aboutissement après-guerre d'un projet porté en France à la fois par la droite conservatrice, représentée par Charles de Gaulle et ses acolytes, notamment Jacques Foccart, et par la gauche socialiste et institutionnelle, représentée ici par François Mitterrand. En prenant du recul, on apprend, deuxièmement, que *L'Empire...* est un livre sur l'histoire de France. La France est son objet, et la France – ou une certaine idée de la France, oscillant toujours entre république et empire – est ce qui est en jeu. Le livre s'inscrit donc dans une longue (et honorable) tradition française d'histoire impériale de gauche. En effet, l'une des premières figures de cette tradition, Catherine Coquery-Vidrovitch, a ici co-écrit un chapitre. Il y a plus d'un demi-siècle, le travail de Coquery-Vidrovitch sur les compagnies concessionnaires au Congo-Gabon a ouvert de nouvelles perspectives historiographiques, obligeant à reconSIDéRer la relation entre le capital et l'État à la périphérie impériale². C'était une histoire qui se jouait en Afrique. Ce n'était pas une histoire de l'Afrique. Idem dans l'ouvrage. Troisièmement, nous apprenons – en effet, on nous le répète à plusieurs reprises – que *L'Empire...* est à cheval entre l'histoire et le journalisme. Ce sont bien sûr deux choses différentes. L'histoire est attentive à la structure, à la contingence et à la causalité, tandis que le journalisme s'engage à expliquer le monde contemporain, en s'appuyant souvent sur le récit, l'anecdote et la politique de la personnalité. Les auteurs nourrissent une animosité néfaste envers l'histoire universitaire, et cela est peut-être dû au fait qu'une bonne histoire offre, au moins implicitement, une théorie du changement. Le journalisme ne supporte pas un tel fardeau et laisse une large place aux faits divers que les historiens universitaires dédaignent souvent. Il est à l'aise avec la corrélation, ne prétend pas s'embarrasser de démontrer une causalité et passe facilement de l'une à l'autre. Dans ces conditions, il est difficile de résister à la tentation de placer *L'Empire...* dans une longue lignée d'ouvrages journalistiques, remontant en amont au travers de, disons, Ernest Milcent, auteur d'ouvrages comme *L'A.O.F. entre en scène*, ou même Joseph Roger de Benoist, du journal *Afrique Nouvelle* – et continuant plus loin dans le passé, à travers les eaux turgescentes des fouineurs (*muckrakers*), André Gide et Albert Londres, où nous retrouvons Macron³.

Comme Milcent – qui est moins un exemple qu'un point où nous avons plongé le pied dans le courant – la forme de journalisme-histoire représentée par une grande partie de l'ouvrage penche vers une histoire des partis et des personnalités politiques, certaines d'entre elles démesurées, d'autres appartenant à la catégorie des petits hommes auxquels on a taillé de grands costumes. La façon dont le livre rend compte des querelles existantes qui marquaient la vie politique souvent mesquine et transactionnelle de la IV^e République – tant dans l'hémicycle

¹ Voir la préface de Jean-Paul Sartre dans Fanon Frantz (1961), *Les Damnés de la Terre*, Paris, Maspéro.

² Coquery-Vidrovitch Catherine (1972), *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris, Mouton.

³ Milcent Ernest (1958), *L'A.O.F. entre en scène*, Paris, Témoignage Chrétien.

que dans les territoires d'où sont originaires ses représentants – est cependant frustrante. Cela produit, presque inévitablement, le genre d'histoire qui se veut radicale et critique, mais qui s'avère sans profondeur. Les députés et chefs de partis africains montent sur scène – métaphore utilisée à la fois par Milcent et par les éditeurs du volume. Mais tandis que Milcent les voit comme des acteurs qui arpencent la scène, on les présente ici comme des marionnettes de la France (sic) qui peut « continuer à tirer les ficelles en coulisses » (p. 60). La France agit ; L'Afrique réagit. Dans cette ligne d'analyse, la fin de l'indigénat, l'adoption d'un code pénal, l'extension de la citoyenneté au sein de l'Union française, tous ces acquis législatifs deviennent de simples cadeaux venus d'en haut. Mais attendez, se demande le lecteur, les citoyens africains n'ont-ils fait qu'ouvrir la main ? Où est la lutte ? Les lois de Lamine Guèye et Félix Houphouët-Boigny de 1946, le Code du travail de 1952, l'égalité de rémunération des soldats, des anciens combattants et des fonctionnaires, un électoralat toujours plus large, le suffrage relativement précoce des femmes... C'est une liste de victoires législatives, pas des cadeaux venus d'en haut, ni des « carottes » à peser contre le proverbial « bâton » de la violence et de la répression (p. 43). Il est peut-être juste de dire que, dans les années d'après-guerre, les députés africains et leurs alliés « jouaient le jeu [politique] » dans les institutions françaises (p. 57). Le fait est qu'ils étaient en train de gagner. On pourrait dire que c'était un jeu de dupes, qu'il était truqué et que les députés et leurs partisans étaient soit crédules, soit cyniques. Je ne défends pas cette hypothèse moi-même, et je ne sais pas quelle en serait la preuve, à part un raisonnement rétroactif ou des partis pris. En l'état, le présent argument est alambiqué : les politiciens africains ont joué à un jeu de dupes, mais ils l'ont gagné d'une manière ou d'une autre ; le prix était trop cher pour que le Trésor français puisse le payer, et la décolonisation était la seule réponse (p. 14-15). Dans cette dispute, les dupes ont non seulement battu la maison, mais l'ont mise en faillite. C'est tout un exploit. J'aimerais voir les cartes.

Derrière cette argumentation se cache une sorte de mépris réflexif envers l'élite africaine. C'est une vieille histoire, mais la réponse acerbe des éditeurs à une critique du livre dans *Politique Africaine* suggère que ce n'est pas une chose du passé⁴. L'une de ses versions pourrait être la position radicale des étudiants africains dans les années 1950, cristallisée dans la Fédération des Étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), fondée sur la suspicion et le mépris à l'égard d'une cohorte de politiciens plus âgés, plus prudents et moins diplômés qu'eux. On pourrait associer une autre version plus soft de ce raisonnement à René Dumont et à sa thèse selon laquelle *L'Afrique noire (était) mal partie* en grande partie à cause de l'avidité et du manque d'imagination de ses dirigeants⁵. Cette ligne d'interprétation a été reprise et recyclée dans toute une série de travaux, notamment dans les débats autour de la modernisation, dont les théoriciens ont rapidement constaté que leur foi dans les élites était mal placée et ont réagi avec mépris. Avec des racines aussi profondes que le mépris colonial pour ceux que les Britanniques surnommaient les « indigènes en pantalon », cette argumentation semble pérenne, et elle a la caractéristique tenace de confirmer les préjugés à droite comme à gauche. Cela nous amène à l'affirmation selon laquelle le RDA était « surtout l'appareil des élites politiques africaines » (p. 115). Prise au pied de la lettre, la proposition selon laquelle le RDA était avant tout un outil de l'élite politique africaine est peut-être vraie, mais seulement dans sa circularité. Les dirigeants du RDA – un large panel de stratégies, de tacticiens et d'activistes souvent farouchement opposés – sont devenus l'élite politique parce qu'ils ont réussi à tenir ensemble dans une coalition fragmentée – qui comprenait Sékou Touré, Modibo Keita, ainsi que Félix Houphouët-Boigny, mais jamais Léopold Sedar Senghor – assez longtemps pour remporter les élections et faire avancer un programme commun. Ils ne constituaient pas dès le départ une élite politique qui a formé le RDA ; ils sont devenus l'élite politique parce qu'ils ont gagné, traduisant une forme naissante et en devenir de capital social – une parmi plusieurs formes concurrentes, et non la plus puissante – en capital politique, et finalement en pouvoir institutionnel. Ce n'est pas un complot. C'est de la politique. Dans l'ensemble, ils étaient bons dans ce domaine. En témoignent les relations compliquées d'Houphouët-Boigny avec Mitterrand et de Gaulle, relations dans lesquelles, comme le démontre Thomas Deltombe, sa loyauté s'est révélée fongible et, à long terme, il a obtenu l'essentiel de ce qu'il voulait (chapitre 7). Peut-être que l'intelligence tactique de ces politiciens RDA explique pourquoi, au grand dam d'un auteur, ils n'ont jamais vraiment imité Kwame Nkrumah et le Congrès panafricaniste de Manchester en 1945 (p. 113). Pourquoi l'auraient-ils fait ? Ils ont tenu la conférence inaugurale du RDA à Bamako en 1946 et, vérifiez les archives, ont préservé et maintenu une base plus solide d'unité africaine que celle que Nkrumah n'a jamais réussi à instaurer de

⁴ Sandrine Perrot, « Autour d'un livre : L'Empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique », *Politique africaine*, 2022. En ligne, consulté le 19 décembre 2024. URL : <https://doi.org/10.58079/sy1z>

⁵ Dumont René (1962), *L'Afrique Noire est mal partie*, Paris, Seuil.

son côté⁶. Le genre d'analyse qui soutient le contraire – l'histoire en ligne droite – nous laisse aux prises avec la croyance qu'en fin de compte la France a donné l'indépendance aux « dirigeants africains qui la réclam[ai]ent le moins » (p. 61). Analysez cette affirmation, puis essayez de compter sur votre main les territoires dans lesquels cela pourrait seulement être vraisemblable.

En fin de compte, cette question est obsolète. L'ouvrage ne cherche pas à proposer une histoire des indépendances africaines. Il offre plutôt une histoire de dépendance mutuelle, du type de celle qu'exprime le terme « Françafrique ». Françafrique fonctionne comme un terme – une fusion dans laquelle chaque mot commence à avaler l'autre, sans qu'aucun ne soit isolé – précisément parce qu'il condense le concept d'une intégration réciproque mais inégale, tout en désignant, pour reprendre les mots d'Achille Mbembe, un « système de corruption réciproque » entre élites⁷. Le terme « Françafrique » capte notre imagination et correspond à beaucoup de ce que nous croyons voir. Est-il important que sa signification ait changé au fil du temps ? Sans aucun doute, mais de tels changements se produisent de manière organique. Pour Houphouët-Boigny, la Françafrique était une aspiration, une cousine d'un projet eurafricain plus ancien. Pour deux générations de militants, au moins depuis la publication de *La Françafrique* de François-Xavier Verschave⁸, il représente une abomination, un hégémon antidémocratique à tête d'hydre. Les éditeurs de *L'Empire...* nous exhortent à le convertir à nouveau en un terme analytique définissant un objet d'étude. Pourtant, ce serait mal pratiquer l'histoire. La signification du terme pour Houphouët-Boigny, la connotation positive qu'il lui a donnée, capte justement un moment. Le fait que sa polarité se soit inversée, qu'il soit désormais utilisé presque exclusivement comme un terme négatif, témoigne de sa concision et de son attrait. Capturer ces significations changeantes, qui englobent l'histoire du concept, serait l'œuvre d'une bonne histoire. Que le terme soit ou non originaire d'Houphouët-Boigny n'a pas d'importance, pas plus que le fait qu'Aretha Franklin n'ait pas écrit « Respect ». Les raisons pour lesquelles certains termes, comme certaines chansons, restent ou disparaissent, adhèrent à des locuteurs particuliers ou font partie d'un *Zeitgeist* plus large, sont elles-mêmes historiques⁹. La « Françafrique » n'est pas unique dans son histoire compliquée. Le terme « décolonisation » n'a pas été inventé dans les années 1950, mais dans les années 1830, pour affirmer qu'une relation pacifique apporterait plus de commerce que la conquête (p. 80-81). L'argument a évidemment échoué ; le terme est tombé en désuétude pendant des décennies. De même, l'expression « la France Noire » n'est pas apparue dans un moment post-sans-papiers, post-2005, mais en 1894. Elle faisait référence à l'Afrique, mais pas à une diaspora. Le terme « néocolonialisme », qui parsème l'ouvrage, ne signifiait clairement pas la même chose pour Kwame Nkrumah que pour les rédacteurs de *Présence Africaine* en 1955 et 1956 (p. 131, p. 132-33) – et il ne signifiait peut-être pas la même chose non plus au cours de ces deux années consécutives, selon que les rédacteurs de la revue s'en prenaient à Senghor ou à Michel Poniatowski. Pour Nkrumah, le présupposé du néocolonialisme, une indépendance confisquée, était la souveraineté elle-même. Dans cette optique, le néocolonialisme de Senghor est arrivé trop tôt ; à cette époque, la souveraineté semblait encore loin. Le contexte est important, tout comme il est important que le même Henri Fonfrède qui a inventé le terme « décolonisation » en 1834, ait également soutenu que l'acte de conquête « déciviliserait » l'armée française (p. 11, 80). En cela, il préfigurait de plus d'un siècle Aimé Césaire qui, dans une tout autre perspective, nous enseignait que la colonisation était décivilisante et déshumanisante, un processus de « chosification », parce que le colonisateur perdait son humanité en cherchant à en priver un autre. Les successeurs de Césaire, Fanon et Mbembe, reprennent la même idée pour argumenter le point inverse. Les mots et leur signification, les concepts et leur connotation évoluent avec le temps. Ce genre d'histoire conceptuelle nécessite d'avoir un bon jeu de jambes et de prendre les virages bien serrés. Pour y jouer, il faudrait une sorte de finesse qui manque, par exemple, à une lecture du *Discours sur le colonialisme* de Césaire¹⁰ qui soutient que « les références au communisme ont disparu », alors même qu'il constitue l'armature de l'argumentation (p. 145). Il faudrait penser comme un historien.

Les éditeurs de *L'Empire qui ne veut pas mourir* affirment fièrement que la force du volume réside dans son ampleur, son hétérogénéité et son ambition. En effet, toutes ces caractéristiques doivent être saluées. Mais la vraie question est de savoir si un livre comme celui-ci, un recueil volumineux d'essais et de courts encadrés – encore un

⁶ La création de l'OUA était moins une victoire pour Nkrumah qu'un compromis, au mieux, avec Haïlé Sélassié.

⁷ Mbembe Achille (2007), « L'Afrique de Nicolas Sarkozy », *Mouvements*, 2007/4, n° 52, p. 65-73.

<https://doi.org/10.3917/mouv.052.0065>.

⁸ Verschave François-Xavier (1998), *La Françafrique : Le plus long scandale de la République*, Paris, Stock.

⁹ Voir Trouillot Michel-Rolph (1995), *Silencing the Past: Power and the Production of History*, Boston.

¹⁰ Césaire Aimé (1958), *Discours sur le Colonialisme*, Paris, Présence Africaine.

autre tome lourd qui semble avoir le dernier mot – alimente un débat, comme une nouvelle souche noueuse sur un feu de camp qui brûle depuis longtemps, ou s'il l'étouffe comme une couverture détrempee. À en juger par la première partie du livre, je soupçonne la seconde hypothèse. Dans ce cas, la fumée, comme les étincelles, risque de se perdre dans la nuit. Heureusement, cher lecteur, nous ne sommes pas les oreilles indiscrètes de Sartre. Nous ne sommes pas condamnés à nous attarder autour du feu de camp. Nous pouvons continuer à marcher à la lumière des étoiles. Nous pourrions y voir plus clairement.

Gregory Mann
Université de Columbia (États-Unis)

Bibliographie

- CESAIRES Aimé, (1958), *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine (1972), *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris, Mouton.
- MBEMBE Achille (2007), « L'Afrique de Nicolas Sarkozy », *Mouvements*, 52 (4). p. 65-73.
- MILCENT Ernest (1958), *L'A.O.F. entre en scène*, Paris, Témoignage Chrétien.
- PERROT Sandrine, « Autour d'un livre : L'Empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique », *Politique africaine*, 2022. En ligne, consulté le 19 décembre 2024. URL : <https://doi.org/10.58079/sy1z>.
- SARTRE Jean-Paul « Préface » in FANON Franz (1961), *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero.
- TROUILLOT Michel-Rolph (1995), *Silencing the Past: Power and the Production of History*, Boston, Beacon Press.
- VERSCHAVE François-Xavier (1999), *La Françafrique: le plus long scandale de la République*, Paris, Stock.

Partie 3 « La folie des grandeurs (1969-1981) » - Roel van der Velde

Ce volumineux ouvrage de Borrel et al. couvre, au moyen du terme « Françafrique », sept décennies d'histoire ayant trait à la construction de l'empire post-colonial et néocolonial français en Afrique de 1940 à nos jours. La troisième des six parties du livre est intitulée « La folie des grandeurs (1969-1981) ». Elle est légèrement plus courte que les cinq autres parties, puisqu'elle contient une introduction et seulement sept chapitres, ainsi que quatre encadrés thématiques. Elle fait ainsi le lien entre les présidences de Charles de Gaulle et de François Mitterrand, abordées dans les deuxième et quatrième parties. Dans les années 1970, le « système de prédatation » néocolonial (p. 14) établi lors de la décennie précédente, est contraint de s'adapter pour répondre à la condamnation internationale croissante et à la ferveur de la décolonisation et de la réaffirmation africaines.

Les mesures impitoyables, parfois dramatiques, prises après la décolonisation par de Gaulle, son principal conseiller Jacques Foccart et d'autres, aboutissent à une arrière-cour française, ou pré-carré, en Afrique de l'Ouest et centrale assez stable. La troisième partie examine les nouvelles pressions qui s'exercent sur cette « toile d'araignée soigneusement tissée » (p. 281) et les réponses apportées au cours des années 1970. Alors que la Guerre froide commence à menacer ce pré-carré, de nouveaux opérateurs adaptent les anciennes pratiques après le décès de de Gaulle en 1970. Ils illustrent la résilience de l'influence française et ses limites, face à l'affirmation croissante des dirigeants africains et des populations, mécontentes après une première décennie de pseudo-indépendance. Le chapitre introductif commence par les conséquences de l'échec de la tentative française à soutenir la sécession armée de la province nigériane du Biafra, riche en pétrole. Avec ce fiasco débute la turbulente décennie 1970 : Détente et émergence de la puissance chinoise ; fin du système de change de Bretton Woods en 1971 et crise pétrolière sismique de 1973 ; effondrement de l'empire portugais d'Afrique austral en 1974, déclenchant une guerre par procuration en Angola ; fin du conflit vietnamien en 1975. Au milieu de ces bouleversements, les trois objectifs stratégiques de la politique africaine de la France demeurent : répondre aux besoins énergétiques nationaux, maintenir le pré-carré et exploiter la sphère d'influence.

L'une des positions fondamentales de l'ouvrage est de s'opposer à la totale personnification de l'ingérence française en Jacques Foccart, principal conseiller de de Gaulle en matière de relations africaines. Avant 1970, ses intrigues avaient permis de garantir que la décolonisation de l'Afrique de l'Ouest était davantage une « recomposition » qu'un « démontage » des structures d'influence de l'État français (p. 16). Mais les années 1970 voient une nouvelle direction présider au réseau existant d'amitiés et de traités : à l'Élysée, le rôle de Jacques Foccart est d'abord réduit, puis écourté. Le président Georges Pompidou (1969-1974) lui retire ses attributions et le président Valéry Giscard d'Estaing (1975-1981) le remplace par un de ses collaborateurs, René Journiac, en 1974. Ces mesures sont prises en raison de l'agitation internationale, mais certainement aussi de la politique intérieure. Cette « défoccartisation »¹¹ n'a pas mis fin au « système Foccart », elle a simplement détrôné son homonyme. Il a néanmoins conservé son influence politique, en exploitant son réseau parmi les dirigeants africains et les intérêts des entreprises françaises.

Les sept chapitres décrivent les changements intervenus dans les principales structures et pratiques garantissant la domination française sur ses colonies ostensiblement indépendantes : intervention militaire, tutelle monétaire, renseignement et contrôle ou cooptation de régimes par le biais d'alliés africains, de mercenaires français et de conseillers techniques. Ces outils du néocolonialisme sont antérieurs aux années 1970, mais leur visibilité croissante au cours de cette période justifie qu'ils soient examinés dans la troisième partie plutôt que dans la deuxième. Le dernier chapitre traite des voix africaines qui protestent contre les injustices accumulées au sein de la Françafrique et des efforts cyniques déployés par des éditeurs et institutions françaises pour les étouffer.

Le premier chapitre aborde les traités de coopération militaire bien connus entre la France et les États africains, établis à partir de 1960 et qui impliquaient le choix des garanties militaires françaises et de l'assistance technique en matière de doctrine, de formation et d'équipement. Le « vent de réformes » (p. 376) qu'a constitué la renégociation de ces traités au début des années 1970 a été réalisé dans le plus grand secret. Il est fait ici référence à la recherche française récente sur le rééquilibrage des relations franco-africaines, ainsi qu'à l'implication de la France dans la sécurité des États africains et à sa complicité dans leur répression. Le deuxième chapitre porte sur le régime monétaire du franc CFA, qui a effectivement garanti la domination française sur les ressources des États africains. Grâce à son contrôle quasi-total des réserves de change des États africains, le Trésor français a effectivement conservé le contrôle de leurs politiques monétaires et de leurs balances commerciales. Au début des années 1970, un cycle de plusieurs décennies s'enclenche, caractérisé par un concert de critiques africaines à son encontre, suivies de changements institutionnels superficiels. Si la portée du CFA a finalement été réduite en 2020, l'impact politique de la dépendance monétaire perdure jusqu'à aujourd'hui.

Les chapitres intermédiaires explorent la relève des principaux acteurs du système français. La rhétorique de Pompidou et surtout de Giscard en faveur d'une approche franco-africaine plus consensuelle et plus personnelle va de pair avec un réseau de réseaux de plus en plus diversifié, à l'origine d'une prise de décision confuse. Le troisième chapitre revient sur les acteurs du renseignement, et notamment sur la rivalité entre Foccart et le chef de l'espionnage pro-américain, Alexandre de Marenches, qui se félicitera de son remplacement par Journiac (p. 397). Le chapitre décrit l'appropriation par de Marenches, au sein du SDECE, des anciens réseaux de Foccart – comme le Service Action en sommeil – et des nouvelles liaisons de renseignement – comme le Safari Club. Le chapitre quatre illustre un autre instrument de coercition : les mercenaires. Un groupe d'anciens officiers français fournit une force paramilitaire clandestine pour protéger – et intimider – les clients de la France. La littérature n'a pas toujours reconnu leur lien continu avec l'exécutif français, attribuant leurs échecs à leur caractère de « soldats de fortune » (p. 407). Les années 1960 sont marquées par d'importantes tentatives d'occupation de régions sécessionnistes riches en minéraux, au Katanga et au Biafra. Par la suite, des hommes comme Bob Denard commencent à s'organiser commercialement, truquant le jeu pour le compte des compagnies pétrolières françaises et des dirigeants africains. En 1980, une série de fiascos médiatisés sape l'image menaçante et sinistre du « mercenariat » français.

Le cinquième chapitre montre les dilemmes et les opportunités croissants créés par le relâchement de l'emprise de l'Élysée sur les chefs d'État africains. Il présente les relations de la France avec le président Mobutu Sese Seko du Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo) à une époque où les réflexes français sont de plus en plus impopulaires dans un paysage politique africain plus affirmé. En tant que chef d'une ancienne

¹¹ Bat Jean-Pierre (2012), *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, p. 433.

colonie belge, Mobutu jouissait d'une certaine indépendance vis-à-vis de la France, grâce à ses parrains de la CIA et à son pays exceptionnellement riche en minéraux. Le président Giscard d'Estaing a fait de Mobutu un allié et le gardien des intérêts économiques français. En retour, Giscard a choisi de tolérer le culte de la personnalité et la répression du régime de Mobutu et a ordonné des interventions militaires en 1977 et 1978 pour le sauver. Le sixième chapitre traite de la « coopération », entendue ici au sens étroit d'assistance technique civile française aux États africains, conformément aux accords conclus lors de leur indépendance. En 1980, une diaspora de 200 000 ressortissants français existe en Afrique subsaharienne. Là où les anciens administrateurs coloniaux maintenaient un paternalisme grossier, une génération plus jeune prônait l'autonomisation des travailleurs locaux. Mais comme le souligne le chapitre, les deux générations ont continué à profiter des avantages d'une carrière au sein de hiérarchies coloniales persistantes, perpétuant les comportements abusifs et l'exploitation des populations locales. La voix latente de l'Afrique est explorée dans le dernier chapitre. Après dix ans de quasi-indépendance, les populations perdent leurs illusions face à la corruption endémique, à la répression, au néocolonialisme et à ceux qui en sont responsables. Le chapitre 7 met la lumière sur plusieurs écrivains, romanciers et cinéastes africains dont les œuvres expriment une résistance à ces pratiques – certaines furent détruites, censurées ou ostracisées par les gardiens de la littérature française. Comme l'indique l'encadré, cette « littérature de combat » était redoutée par les clients de la France comme Mobutu et avait un impact réel sur les relations avec l'Élysée.

Conformément aux objectifs pédagogiques de l'ouvrage, les bibliographies figurant à la fin de chaque chapitre représentent un échantillon modeste d'ouvrages généraux faisant autorité et de livres et d'articles plus récents sur des sujets connexes. Des aides visuelles sur la chronologie et les thèmes, des liens rapides vers d'autres chapitres et des encadrés soulignant des thèmes particuliers à la fin de cinq chapitres permettent d'approfondir la recherche. Ces encadrés permettent au lecteur de se faire une idée des (fausses) représentations historiques de la Françafrique, par exemple en matière de journalisme et de censure.

Même dans un ouvrage aussi solide, il faut faire des choix et, dans cette troisième partie, l'accent est mis sur l'expérience française. En conséquence, le tableau plus large de la Guerre froide reste inaccessible. Bien que cette dimension soit prise en compte par les lectures suggérées, un chapitre distinct aurait pu examiner l'impact de la prolifération des conflits dans les années 1970¹², ce qui aurait également permis d'accorder une plus grande place aux travaux récents des auteurs anglophones figurant dans la bibliographie principale. Des auteures comme Anna Konieczna et Joanna Warson¹³ sont citées (p. 336) sur les perspectives plus larges des politiques françaises en Afrique (australe), qui ont été menées parallèlement à la « Françafrique ». On pense notamment au commerce des armes et aux interventions militaires, thèmes qui sont bien abordés mais pas suffisamment mis en valeur. Comme le montre l'ouvrage de Riina Turtio¹⁴, l'assistance militaire étrangère et la concurrence de la guerre froide ont contribué à accroître les dilemmes de sécurité pour les bâtisseurs d'États militaires d'Afrique de l'Ouest.

La majorité des lecteurs francophones ne devraient toutefois pas être trop gênés par ces points. Le principal apport de ce livre est de situer la « Françafrique » en tant que phénomène et processus historique. Le livre soutient que, paradoxalement, le désir politique d'exorciser les pratiques secrètes du passé peut en fait mener à la normalisation de processus publics hérités qui se poursuivent sans relâche, telles que le « néocolonialisme fonctionnel » du système CFA¹⁵. Cette troisième partie contribue donc à démontrer les pratiques qui ont servi Foccart, comment elles ont survécu et se sont normalisées sans lui. En fixant certaines limites à ce qui est livré dans cette partie, nous devons reconnaître son introduction exemplaire et l'intégration de nombreux thèmes pertinents. En tant qu'invitation à poursuivre l'étude, cette section permet au lecteur d'acquérir rapidement les connaissances nécessaires pour s'engager dans des ouvrages qui presupposent une connaissance préalable du contexte. C'est dans cette approche que le livre sera apprécié et consulté en tant qu'ouvrage de référence important pour les étudiants et les chercheurs.

¹² Powell Nathaniel K. (2021), *France's Wars in Chad: Military Intervention and Decolonization in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.

¹³ Warson Joanna (2013), *France in Rhodesia: French policy and perceptions throughout the era of decolonisation*, Doctoral Thesis, University of Portsmouth; Konieczna Anna, 2020, « Nuclear twins: French-South African strategic cooperation (1964–79) », *Cold War History*, 21(3), p. 283-300.

¹⁴ Turtio Riina (2023), *State-Building and National Militaries in Postcolonial West Africa: Decolonizing the Means of Coercion 1958–1974*, London, Boydell & Brewer Limited, p. 14.

¹⁵ Taylor Ian (2019), « France à fric: the CFA zone in Africa and neocolonialism », *Third World Quarterly*, vol.40, n°6, p. 1064-1088.

Bibliographie

- BAT Jean-Pierre, (2012), *Le syndrome Foccart. La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard.
- KONIECZNA Anna (2020), « Nuclear twins: French-South African strategic cooperation (1964–79) », *Cold War History*, 21(3), p. 283–300.
- POWELL Nathaniel K. (2021), *France's Wars in Chad: Military Intervention and Decolonization in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TAYLOR Ian (2019), « France à fric : the CFA zone in Africa and neocolonialism », *Third World Quarterly*, 40(6), p. 1064-1088.
- TURTIO Riina (2023), *State-Building and National Militaries in Postcolonial West Africa: Decolonizing the Means of Coercion 1958-1974*, London, Boydell & Brewer Limited.
- WARSON Joanna (2013), *France in Rhodesia: French policy and perceptions throughout the era of decolonization*, Doctoral Thesis, University of Portsmouth.

Partie 4 « La fausse alternance (1981-1995) » - Tony Chafer

« Sans l'Afrique, il n'y aura pas d'Histoire de France au XXIe siècle » – François Mitterrand, 1957

« Sans l'Afrique, la France descendra au rang de puissance du tiers [monde] » – Jacques Chirac, 2008

« La France, avec l'Europe, aimerait être encore plus impliquée dans la destinée [de l'Afrique]... » – François Hollande, 2013.

Le livre est divisé en six parties, organisées de manière chronologique. La première partie couvre les origines de la Françafrique (1940-1957), tandis que la dernière partie aborde la période de 2010 à 2021. La quatrième partie, objet de cette analyse, explore les relations entre la France et l'Afrique pendant les deux mandats présidentiels de François Mitterrand, de 1981 à 1995. Cependant, pour comprendre les racines de l'approche de Mitterrand envers les relations franco-africaines, il est utile de lire la première partie, chapitre 7, qui traite du mandat de François Mitterrand en tant que ministre de la France d'Outre-mer entre 1950 et 1951. Durant cette période, le groupe politique de Félix Houphouët-Boigny, le Rassemblement Démocratique Africain (RDA), fut persuadé de rompre son affiliation avec le Parti communiste pour s'allier avec le petit parti centriste/centre-gauche de Mitterrand, l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (UDSR). Comme le note Thomas Deltombe, « le groupe UDSR-RDA apparaît rétrospectivement comme un embryon françafrican » (p. 153).

Le thème central de la quatrième partie est la continuité ou, comme le suggère le sous-titre du chapitre : « La continuité dans le « changement » ». Pour illustrer ce point, les auteurs soulignent la continuité avec la politique des précédents présidents de la Cinquième république¹⁶. Ils relèvent également que, durant la période de « cohabitation » entre le président Mitterrand et le premier ministre Jacques Chirac (1986-1988), malgré des rivalités de pouvoir, il n'y eut pas de désaccord fondamental sur le fond de la politique (p.499). Plus surprenant peut-être, l'approche de Mitterrand envers l'Afrique fut approuvée par « ce diable de M. Pasqua », comme Mitterrand aurait surnommé l'ancien ministre de l'Intérieur¹⁷.

¹⁶ Cette idée est aussi présente dans Chafer Tony et Keese Alexander (eds) (2013), *Francophone Africa at Fifty*, Manchester, Manchester University Press, et dans Chafer Tony et Majumdar Margaret (2024), *Handbook of Francophone Africa*, London, Routledge, qui inclut un chapitre sur la domination coloniale française en Afrique et son héritage (Keese), la françafricaine (Chafer), la Francophonie en Afrique (Majumdar).

¹⁷ Charles Pasqua fut ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de Jacques Chirac durant la période de « cohabitation » de 1986 à 1988, puis de nouveau de 1993 à 1995 dans le gouvernement d'Édouard Balladur lors de la seconde période de « cohabitation ». Sa

Cette continuité s'enracine dans ce que les auteurs appellent la « tradition national-colonialiste » française (p. 462), dont Charles de Gaulle et Mitterrand sont deux des figures fondatrices, malgré les tentatives de ce dernier de se présenter rétrospectivement – et en contraste avec de Gaulle – comme un précurseur de l'émancipation africaine. En réalité, il était aussi déterminé que de Gaulle à maintenir la position et l'influence de la France en Afrique, comme le souligne la citation en tête de cette analyse¹⁸. Cependant, cela ne l'a pas empêché de tenter de se présenter comme un modernisateur des relations franco-africaines, ce qu'il a de nouveau cherché à faire lorsqu'après son élection à la présidence en 1981, il a nommé, en gage de son engagement pour le changement, le tiers-mondiste Jean-Pierre Cot au poste de ministre de la Coopération (le ministère post-colonial qui a succédé au ministère de la France d'Outre-mer). Cot n'est resté en poste qu'environ 18 mois et il a été limogé en janvier 1983, le président déclarant : « C'est moi qui détermine la politique étrangère de la France, pas mes ministres ». Six mois plus tard, rassurant Paul Biya, qui venait de remplacer Ahmadou Ahidjo à la présidence du Cameroun, il ajoutait « il n'y a pas de hiatus dans la politique africaine de la France avant et après 1981 » (p. 470). Un thème récurrent est donc la continuité de la politique, masquée par un discours de changement et de renouveau¹⁹.

Quatre autres thèmes sont abordés dans la quatrième partie. Une grande partie de la littérature sur la Françafrique met en avant le rôle de Jacques Foccart, « Monsieur Afrique » de de Gaulle, et de ses réseaux d'influence auprès des dirigeants politiques africains et au sein des services secrets français²⁰. Mitterrand n'a pas cherché à éradiquer ces réseaux souvent obscurs, mais plutôt à les remplacer par les siens. En mai 1981, il a nommé Guy Penne, doyen de la Faculté de Chirurgie dentaire de l'Université Paris VII, comme son « Monsieur Afrique ». Selon les auteurs, dès son premier jour de travail, le conseiller spécial de Mitterrand, Jacques Attali, l'aurait accueilli par les mots « Bonjour, monsieur Foccart » (p. 464) ! À première vue, le choix de cette nomination comme conseiller aux affaires africaines de Mitterrand n'était pas évident, mais le fait que Penne soit un allié de confiance et un franc-maçon représentait un grand avantage aux yeux de Mitterrand. Les francs-maçons jouent historiquement un rôle important dans les relations franco-africaines, depuis la période coloniale (p. 505), et Mitterrand voyait sans aucun doute en eux un moyen utile de contourner les réseaux Foccart et de créer ses propres réseaux d'influence. Le président Omar Bongo, par exemple, était Grand Maître de deux loges maçonniques au Gabon, et le président du Congo, Denis Sassou Nguesso, est également franc-maçon. Un autre avantage des francs-maçons, pour Mitterrand, était que leurs réseaux constituaient un rempart utile contre l'influence américaine dans le pré carré africain de la France (p. 513). Plus de détails ci-dessous.

Deuxièmement, une préoccupation centrale pour Mitterrand était le maintien de « l'ordre » et de la « stabilité » dans le pré carré. Selon son collaborateur de longue date, Hubert Védrine, cela était enraciné dans la vision « pragmatique » selon laquelle un mouvement rapide vers la démocratisation raviverait promptement les tensions ethniques au sein des frontières nationales artificielles léguées par la colonisation, entraînant la déstabilisation des régimes en place (p. 472) et menaçant la poursuite de l'influence française. Les auteurs identifient deux vecteurs clés de l'ordre inspiré par la France en Afrique francophone durant cette période : les interventions militaires et la compagnie pétrolière Elf. Avant son élection, Mitterrand avait condamné l'interventionnisme militaire français en Afrique comme « trop lié aux intérêts économiques », caractérisant ainsi la nouvelle approche française sous sa présidence : « présence oui, ingérence non » et affirmant que « La France n'est pas le gendarme de l'Afrique » (p. 474). Cependant, cela changea rapidement et en 1983, il lança l'opération Manta au Tchad, remplacée par l'opération Épervier en 1986 (ensuite englobée dans l'opération régionale Barkhane en 2014). Ce fut la première d'une vingtaine d'opérations militaires entreprises en Afrique sous la

nécrologie dans le *Guardian* le décrit comme « un totem de la droite française, ayant légué une ligne politique dure », notamment en matière d'immigration, Charles Pasqua *obituary*, 9 juillet 2015.

¹⁸ Mitterrand François (1957), *Présence française et abandon*, Paris, Plon, p. 237.

¹⁹ Les présidents suivant ont des positions tout aussi ambivalentes : Charbonneau Bruno (2008), « Dreams of empire: France, Europe, and the new interventionism in Africa », *Modern and Contemporary France*, 16(3), p. 279-95 ; Cumming Gordon D. (2013), « Nicolas Sarkozy's Africa policy: change, continuity or confusion? », *French Politics*, 11(1), p. 24-47 ; Chafer Tony (2024), « Macron's Africa policy: promises, practices and path dependencies », in Susan Collard (ed), *Revolution Revisited: the Limits of Political Change in France under Emmanuel Macron*, London, Routledge, (à paraître).

²⁰ Jacques Foccart était un proche collaborateur de de Gaulle pendant la Seconde guerre mondiale. Au retour au pouvoir de de Gaulle en 1958, Foccart est devenu son conseiller aux affaires africaines à l'Élysée. Il continua à occuper ce rôle sous les présidences Pompidou et Chirac, et joua un rôle clé dans le maintien de la sphère d'influence française en Afrique sub-saharienne après les indépendances.

présidence de Mitterrand²¹. La raison invoquée était que, d'une part, la France ne pouvait pas simplement abandonner le Tchad après 75 ans de « vie commune » avec ce pays et, d'autre part, que la France devait intervenir pour rassurer les autres dirigeants africains francophones qu'ils continueraient à bénéficier du soutien militaire français (p. 475). Deux piliers clés de la politique des présidents précédents – la priorité accordée à « l'endiguement » (*containment*) de la politique expansionniste de la Libye sous son dirigeant Muammar Kadhafi par le soutien militaire au Tchad et la résistance à toute interférence américaine dans le pré carré africain de la France – ne changèrent donc pas sous Mitterrand²². Il en fut de même pour Elf. Son statut de compagnie pétrolière était inhabituel, dans la mesure où elle avait été créée pour garantir l'accès continu de la France au pétrole bon marché en Afrique subsaharienne après que l'Algérie eut obtenu son indépendance. Elle représentait « le prolongement de la politique étrangère de la France dans les « pays du champ » » (p. 534) et était devenue, en fait, un « État dans l'État » avec son propre « Monsieur Afrique » (André Tarallo), ses réseaux d'influence et ses services secrets autonomes. Mitterrand ne prit pas le risque de tenter un changement. Alors que les pratiques endémiques de corruption d'Elf sont bien documentées sur cette période grâce aux procès intentés par la suite contre de nombreux dirigeants de la compagnie, les auteurs soulignent ici le rôle joué par la société dans le maintien de « l'ordre » et de la « stabilité » dans le pré carré africain de la France par le parrainage de partis fantômes d'opposition, la protection des dirigeants africains francophones, et le financement illicite de partis politiques français.

Troisièmement, les auteurs soulignent combien la « grandeur » et le maintien de la « crédibilité » sous-tendent l'approche de Mitterrand envers l'Afrique. La géopolitique, plutôt que les intérêts économiques, est centrale ici. Pour atteindre cet objectif, il était essentiel de contrer l'influence des « Anglo-Saxons » (entendre par là les États-Unis), perçus comme la plus grande menace pour la poursuite de l'influence française en Afrique. En effet, les auteurs affirment que Mitterrand était obsédé par « le complexe de Fachoda »²³ depuis les années 1950 et que garder « les Anglo-Saxons » hors du pré-carré africain de la France était le moteur principal de son soutien au dictateur Hissène Habré au Tchad jusqu'en 1990 et au régime génocidaire de Juvénal Habyarimana au Rwanda de 1990 à 1994. Comme le disent les auteurs, de 1990 à 1994 : « La France mène bien une guerre aux côtés du président Habyarimana sans le dire officiellement » (p. 596). Nathaniel Powell, dans un livre récent, a attiré l'attention sur la manière dont les interventions militaires lancées en Afrique par la France au nom de la stabilité ont souvent fini par provoquer l'effet inverse²⁴. Le soutien français au régime Habyarimana en est peut-être l'exemple le plus flagrant, ayant conduit au massacre d'un million de Tutsis et de Hutus modérés et à la déstabilisation du Zaïre voisin (aujourd'hui la République démocratique du Congo), provoquant des conflits qui ont entraîné la perte de centaines de milliers de vies²⁵.

Le quatrième thème qui émerge de cette partie – et qui sous-tend l'essentiel de l'analyse – est l'adaptabilité de la Françafrique. La disparition imminente de la Françafrique a été annoncée à maintes reprises, mais comme le montrent les auteurs, elle a démontré une durabilité remarquable, grâce avant tout à sa capacité à s'adapter aux nouvelles situations²⁶. Peut-être l'exemple le plus révélateur de cela est-il l'adoption par le Premier ministre Édouard Balladur de la dite « doctrine d'Abidjan » en 1993. Celle-ci conditionnait la poursuite du soutien français aux pays francophones à la signature d'un accord avec le FMI et la Banque mondiale sur les réformes financières et de marché, qui fut suivi par la dévaluation de 50 % du franc CFA en 1994. Beaucoup d'observateurs ont vu cela comme marquant la fin de la « relation spéciale » de la France avec l'Afrique, mais comme le soulignent les auteurs, « la Françafrique s'est parfaitement adaptée aux recettes néolibérales » (p. 488). Cela s'explique non seulement parce que la France avait, grâce à la dévaluation, doublé sa puissance financière en Afrique – car elle pouvait désormais

²¹ Pour une étude des raisons qui inspirèrent l'intervention militaire française au Mali et en République centrafricaine en 2013, voir Erforth Benedikt (2020), *Contemporary France security policy in Africa*, London, Palgrave Macmillan ; Gazeley Joe (2022), « The strong “weak state”: French statebuilding and military rule in Mali », *Journal of Intervention and Statebuilding*, 16(3), p. 269-86.

²² Pour une étude exhaustive de la politique militaire française au Tchad, voir Powell Nathaniel K. (2021), *France's Wars in Chad: Military Intervention and Decolonization in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.

²³ Le « complexe de Fachoda » renvoie à l'incident qui eut lieu à Fachoda (Soudan) en 1898, lorsque les troupes de Lord Kitchener obligèrent celles du capitaine Marchand à se retirer. Cet incident diplomatique fut par la suite considéré dans les milieux nationalistes français comme un emblème de la perfidie « anglaise » en Afrique.

²⁴ Powell, *France's Wars in Chad*, *op cit*. Voir aussi Powell Nathaniel K. (2017), « Battling instability? The recurring logic of French military interventions in Africa », *African Security*, 10(1), p. 47-72.

²⁵ Chafer Tony (2005), « Chirac and 'la Françafrique': no longer a family affair », *Modern & Contemporary France*, 13(1), p. 7-23.

²⁶ Chafer Tony (2024), « Beyond Françafrique – the state of relations between France and Africa », in Europa Regional, *Africa South of the Sahara*, 2024.

financer deux fois plus d'activités avec la même quantité de francs français – mais aussi en raison de la manière dont les entreprises françaises, bien établies en Afrique francophone, ont pu exploiter les opportunités présentées par la vente forcée des entreprises publiques africaines, des services publics allant de l'eau et des télécoms à la banque, aux industries alimentaires, jusqu'à l'énergie et au rail, pour améliorer leurs bilans, accroître leur domination du marché et consolider l'influence économique et financière française. Les grandes entreprises françaises ont donc largement bénéficié du « tournant néolibéral » de la politique africaine de la France sous la présidence de Mitterrand.

En conclusion, la quatrième partie, comme le reste du livre, est bien documentée et extraordinairement bien référencée. Les auteurs démontrent avec succès l'adaptabilité de la Françafrique. Ils montrent la mentalité paternaliste et colonialiste envers les Africains de Mitterrand et de ses proches collaborateurs et documentent les conséquences de cette mentalité. Bien qu'ils s'en défendent, les auteurs montrent également que Mitterrand partageait largement cette mentalité avec les présidents de droite, tels que de Gaulle, Giscard d'Estaing et Chirac, qui l'ont précédé ou suivi. Il n'est donc pas difficile de comprendre pourquoi il existe des continuités évidentes dans la politique africaine de la France entre ce qui a précédé et suivi la présidence de Mitterrand. Notre compréhension de ces continuités aurait pu être encore enrichie par une analyse des contraintes structurelles qui, aux côtés des idées de grandeur, de maintien de « l'ordre » et de la « crédibilité », ont rendu si difficile l'introduction de changements substantiels dans la politique africaine de la France. Enfin, les conséquences perverses de la poursuite de la « stabilité » et de « l'ordre » sont bien documentées. Toutefois, une analyse plus systématique des rôles respectifs des acteurs clés au sein des élites dirigeantes de la France, par exemple l'importance relative et les interactions entre le palais de l'Élysée, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Défense, le Trésor, les services secrets et les acteurs du secteur privé dans la formulation et la promotion de cette politique, aurait été bienvenue²⁷. Néanmoins, avec près de mille pages, ce livre est et restera un point de référence essentiel pour quiconque cherche à comprendre les mécanismes de la « relation spéciale » de la France avec l'Afrique, depuis la période coloniale tardive jusqu'à nos jours.

Tony Chafer
Université de Portsmouth (Royaume-Uni)

Bibliographie

- ADEBAJO Adekeye et WHITEMAN Kaye (dit.) (2012), *The EU and Africa. From Eurafrique to Afro-Europa*, Londres, Hurst.
- CHAFER Tony, (2024), « Beyond *Françafrique* – the state of relations between France and Africa », in *Europa Regional, Africa South of the Sahara*, Londres, Routledge.
- CHAFER Tony et MAJUMDAR Margaret (2024), *Handbook of Francophone Africa*, Londres, Routledge.
- CHAFER Tony (2024), « Macron's Africa policy: promises, practices and path dependencies », in S. Collard (dir.), *Revolution Revisited: the Limits of Political Change in France under Emmanuel Macron*, Londres, Routledge (à paraître).
- CHAFER Tony et KEESE Alexander (dir.) (2013), *Francophone Africa at Fifty*, Manchester, Manchester University Press.
- CHAFER Tony (2005), « Chirac and 'la Françafrique': no longer a family affair », *Modern & Contemporary France*, 13(1), p. 7–23.
- CHARBONNEAU Bruno (2008), « Dreams of Empire: France, Europe, and the New Interventionism in Africa », *Modern and Contemporary France*, 16(3), p. 279–95.

²⁷ On peut aussi penser au rôle d'autres acteurs comme l'Union Européenne ; Adebajo, Adekeye and Whiteman Kaye (eds) (2012), *The EU and Africa. From Eurafrique to Afro-Europa*, Hurst.

- CUMMING Gordon D. (2013), « Nicolas Sarkozy's Africa policy: change, continuity or confusion? », *French Politics*, 11(1), p. 24-47.
- ERFORTH Benedikt (2020) *Contemporary France Security Policy in Africa*, Londres, Palgrave Macmillan, 2020.
- GAZELEY Joe (2022), « The strong “weak state”: French statebuilding and military rule in Mali », *Journal of Intervention and Statebuilding*, 16(3), p. 269–86.
- POWELL Nathaniel K. (2021), *France's Wars in Chad: Military Intervention and Decolonization in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- POWELL Nathaniel K. (2017), « Battling instability? The recurring logic of French military interventions in Africa », *African Security*, 10(1), p. 47–72.